

Obsession éolienne dans le Condroz ?

Non. Et merci pour nous et nos enfants.

Tout écologiste averti connaît les deux défis majeurs de notre société : le réchauffement climatique et le dépérissement des réserves énergétiques d'origine fossile, qui exigent des actions spécifiques, dont l'éolien industriel.

Celui-ci n'intervient, en Belgique que pour la production d'électricité, qui est responsable de 25% des émissions de CO₂. La puissance éolienne de 300MW (niveau actuel installé et autorisé), correspond à 2% de la puissance de production belge (15.000MW). Sa contribution à la réduction des gaz à effet de serre est donc de 5 millièmes du total des émissions belges. **Autrement dit l'éolien est inopérant en matière de dépollution à raison de 99,5% !**

Cela vaut-il la peine de sacrifier nos beaux paysages wallons pour si peu ? Selon les experts de l'EWEA (European Wind energy Association) le taux de pénétration maximal de l'éolien en Europe est de 20%, ce qui veut dire que même à cette limite le pouvoir de dépollution est inopérant à raison de 95%. Mais ce qui est plus important, c'est de se pencher sur les 80% qui restent. Ils seront majoritairement composés de thermique polluant, ne fut ce que pour intervenir immédiatement, loin du taux de charge optimal, quand il n'y a pas de vent.

Mais il y a également l'exigence de quantité d'énergie renouvelable, dans laquelle tous les pays européens se sont engagés. A ne pas confondre avec la dépollution : une source d'énergie comme le biogaz est renouvelable, mais polluant. Nous avons la chance, dans notre pays, de pouvoir disposer, en mer du Nord, d'un potentiel éolien plus que largement suffisant. Le taux de charge y est quasi le double de l'éolien terrestre, les nuisances sont réduites, et la planification spatiale ne pose aucun problème (Le Bureau du Plan estime la capacité en Mer du Nord à 30GW, ce qui correspond à 10.000 éoliennes de 3MW). Cette installation, qui serait connectée à un vaste réseau européen, où le bénéfice du foisonnement induirait un taux de pénétration bien plus important qu'on-shore, ne permettrait non seulement de rencontrer toutes nos obligations en matière de renouvelable, mais également, d'après le back-casting 2050 du Bureau de Plan, de réduire les gaz à effet de serre du 6%, alors que dans la situation d'aujourd'hui, on l'a rappelé ci-avant, c'est à peine 0,5%.

Pourquoi alors s'obstiner à vouloir développer, et de la manière la plus anarchique qui soit, cet éolien on-shore parfaitement inutile, et harceler nos contemporains avec ses nuisances multiples ?

Car, faut-il le rappeler, l'Académie française de Médecine recommande fortement, que pour des raisons de santé publique, les éoliennes soient implantées à au moins 1500m des habitations ? Faut-il rappeler que la dépréciation immobilière à proximité des parcs éoliens est telle qu'aux Pays Bas les riverains obtiennent une réduction de 30% de l'impôt immobilier ? Faut-il rappeler que l'Académie française des Beaux-arts juge, dans un "Livre Blanc" remarquable (2007), après consultations, que les éoliennes sont en "contradiction avec la tradition française d'harmoniser l'architecture avec le paysage". Faut-il rappeler que maintenant que les objectifs wallons 2012 en matière de renouvelable sont atteints, les projets on-shore ne sont plus d'utilité publique et ne peuvent donc plus bénéficier de la dérogation au plan de secteur prévue par l'article 127 du CWATUP. Il est donc désormais illégal d'implanter de l'éolien industriel en zone agricole.

Fini donc ce culte du veau d'or autour d'une éolienne terrestre qui a un taux de charge médiocre et transforme les tiges et chavées de notre paisible paysage condruzien en d'horribles golgothas.

Si on veut éviter que l'écologie ne sombre dans le fondamentalisme le plus idiot, autant s'ouvrir à la réflexion réellement utile. Le ministre Magnette, lui, l'a compris : il ne jure que par l'off-shore.

Nous n'avons pas le droit de mutiler notre environnement. « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » (Antoine de Saint-Exupéry).

guido van velthoven
gesves